



Sens (27 000 habitants) et la communauté d'agglomération du Grand Sénonais (58 000 habitants – 27 communes) constituent, à une heure de Paris, un pôle économique et patrimonial majeur du nord de la Bourgogne-Franche-Comté.

Dotées d'un projet de développement ambitieux, basé sur l'attractivité, le service à la population et la qualité de vie, Sens et sa communauté d'agglomération unissent leur force pour répondre aux enjeux de l'administration de demain et répondre de façon efficace aux attentes des citoyens.

Dotées d'une administration mutualisée depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2016, Sens et l'Agglomération recherchent un :

## **ASSISTANT MATERNEL EN CRÈCHE F/H**

### **CAT C- Titulaire ou Contractuel**

Au sein d'un établissement d'accueil du jeune enfant de la ville de SENS, vos missions seront :

#### **Missions principales :**

- Participer aux réunions mensuelles le soir après l'accueil des enfants
- Participer aux journées de formation (journée pédagogique) et aux groupes de réflexion (analyse de pratiques)
- Participer aux sorties organisées par l'établissement
- Accueillir les enfants en cas de remplacements pour congés, ou pour absences imprévues, d'une assistante maternelle de la crèche familiale
- Travailler dans une des structures d'accueil petite enfance collectives communautaires en cas d'absences simultanées de tous les enfants accueillis
- Accueillir à son domicile les enfants confiés par la structure et leurs familles (3 enfants) dans un espace aménagé et sécurisé selon les normes et agréments fixés par la PMI
- Veillez à la sécurité affective, au bien-être des enfants accueillis en répondant à leur besoin et en respectant leur rythme
- Encourager les enfants dans leurs acquisitions et contribuer à leur développement affectif et psychomoteur
- Accompagner et soutenir les familles dans leur quotidien
- Participer 1 à 2 fois par semaine aux différents regroupements encadrés par le personnel qualifié (éducateur de jeunes enfants, infirmière puéricultrice, pédiatre, psychologue, psychomotricien, éveil musical, ...)
- Adhérer au travail d'équipe pluridisciplinaire conformément au projet d'établissement et au règlement de fonctionnement de la structure
- Veiller à la santé et à la sécurité de l'enfant
- Faire du domicile un lieu de vie où l'enfant peut être écouté et respecté et où il peut s'épanouir en toute sécurité
- Faire preuve d'écoute, d'observation et de patience
- Etablir une relation professionnelle et de confiance avec les parents
- Respecter le secret professionnel et les familles accueillis, sans porter de jugement de valeur
- Faire preuve d'esprit d'initiative et de maîtrise de soi, tout en s'intégrant dans un travail mené au sein d'une équipe
- Collaborer avec l'équipe de direction (transmissions de toutes les informations)
- Avoir le sens de l'organisation et des responsabilités
- Faire preuve d'adaptation et d'évaluation

#### **Profil :**

- Connaître les besoins fondamentaux et spécifiques du jeune enfant ainsi que les étapes de son développement (alimentation, sommeil, motricité, ..)
- Proposer différents espaces de jeux tout en respectant les besoins de chaque enfant accueilli
- Appliquer les protocoles médicaux de la crèche familiale

- Savoir valoriser l'enfant et contribuer à son bien être
- Savoir identifier les situations nécessitant un accompagnement et/ou la mise en place de mesure de prévention en lien avec l'équipe
- Réaliser des transmissions individualisées pour chaque famille
- Être titulaire de l'agrément en qualité d'assistant maternel pour l'accueil de 3 ou 4 enfants non permanents.
- Avoir effectué au minimum les 60 heures de formation obligatoire (avant l'accueil de tout enfant) dispensée par le Conseil Départemental
- Être titulaire de l'attestation de suivi d'une initiation aux gestes de secourisme.

Les candidatures, lettres de motivation + CV, sont à envoyer dans les meilleurs délais  
Par courrier à Madame Le Maire, 21 Boulevard du 14 Juillet – 89100 SENS  
Par mail à [courrier@grand-senonais.fr](mailto:courrier@grand-senonais.fr)

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez joindre le service au 03 86 95 68 15